

**LES FORMATIONS SUPERIEURES**  
ACCESSIBLES  
APRES UN BACCALAUREAT PROFESSIONNEL DU  
BATIMENT

# PLAN

- BTS
- MC
- Plateforme Parcoursup
- Alternance
- Où trouver l'information ?

# LES BTS

- BTS du même secteur:

↳ Admission de plein droit pour les titulaires du bac pro avec Mention Bien ou Très Bien

👉 **Il faut obligatoirement candidater sur le portail Parcoursup pour toutes les formations de l'enseignement supérieur recrutant sur dossier (statut scolaire et/ou alternance) ainsi que pour les formations universitaires (taux de réussite faible pour les étudiants issus d'un bac pro)**

Dossier = résultats de 1<sup>ère</sup> et de 1<sup>er</sup> semestre de terminale. Parfois une lettre de motivation et/ou un entretien peuvent être demandés.

## Tableau de correspondance entre les STS et les bacs

Baccalauréats professionnels	BTS possibles (offrant des chances raisonnables de réussite)
Organisation et réalisation du gros œuvre	Bâtiment (2) Technico-commercial : matériaux du bâtiment (2) Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation (2) Travaux Publics (2) Etude et économie de la construction (1)
Aménagement et finition du bâtiment	Aménagement et finition (3) Etude et économie de la construction (1) Etudes et réalisation d'agencement (1)
Technicien menuisier agenceur	Développement et réalisation bois (2) Systèmes constructifs bois et habitat (1) Etudes et réalisation d'agencement (1) Bâtiment (1) Technico-commercial : Bois matériaux dérivés et associés (2)
Technicien constructeur bois	Systèmes constructifs bois et habitat (3) Développement et réalisation bois (1) Bâtiment (1) Technico-commercial : Bois matériaux dérivés et associés (2)

## Tableau de correspondance entre les STS et les bacs

Baccalauréats professionnels	BTS possibles (offrant des chances raisonnables de réussite)
Technicien d'études du bâtiment : études et économie	Etude et économie de la construction (3) Bâtiment (1) Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation (1) Métiers du géomètre – Topographe et de la modélisation numérique (1) Travaux Publics (1) Technico-commercial : matériaux du bâtiment (2)
Technicien géomètre-topographe	Métiers du géomètre – Topographe et de la modélisation numérique (3) Travaux Publics (2) Bâtiment (1) Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation (1)
Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques	Fluides Energies Domotiques (génie climatique et fluide) (3) Fluides Energies Domotiques ( froid et conditionnement d'air) (3) Maintenance des systèmes (systèmes énergétiques et fluidiques) (2)

# Le Brevet Professionnel (ou BP)

C'est un diplôme de niveau IV, à l'instar d'un baccalauréat professionnel. Il atteste l'acquisition d'une haute qualification dans une spécialité professionnelle précise. Il permet entre autres de créer son entreprise plus facilement..

Ce diplôme s'acquiert au bout d'une formation de deux ans en alternance dans le cadre d'un Centre de Formation d'Apprentis (CFA).

## **La formation**

La formation s'effectue en deux ans. Elle accorde une grande importance à l'apprentissage en entreprise. De ce fait, l'élève alterne généralement trois semaines en entreprise et une semaine en Centre de Formation. Il doit suivre 400 heures de cours par an, durant lesquelles sera dispensé un enseignement à la fois professionnel et général. Une grande partie du programme est consacrée à la gestion appliquée. L'examen final est composé de 4 à 6 épreuves selon la spécialité.

## **Les débouchés**

La finalité de cette formation est d'entrer directement dans la vie active. Les possibilités de poursuite d'étude sont donc très rares, voire inexistantes. Le titulaire d'un BP peut occuper directement le poste de chef d'équipe ou bien créer sa propre entreprise.

# LES MENTIONS COMPLÉMENTAIRES

Près de 10 % des bacheliers pro suivent une formation en 1 an, afin d'acquérir une spécialisation ou une double compétence.

D'un niveau équivalent au bac, elles sont accessibles sur dossier.

Elles se préparent en 1 an au sein d'un **lycée professionnel** (LP) ou d'un **centre de formation d'apprentis** (CFA).

Le choix d'une MC s'effectue à l'intérieur du **même champ professionnel**.

La durée de formation en établissement est d'au moins 400 heures. La durée des périodes de formation en milieu professionnel varie de 12 à 18 semaines selon la spécialité.

L'examen est constitué de trois unités uniquement professionnelles. Concernant les candidats issus d'établissements publics, privés sous contrat et de CFA habilités, deux de ces unités sont contrôlées en cours de formation. Pour être reçus, il faut obtenir une moyenne de 10/20 à l'ensemble des épreuves.

## MC Peinture décoration

Le titulaire de ce diplôme est peintre décorateur. Il exerce ses activités dans une entreprise du secteur de l'aménagement et de la finition du bâtiment. Outre la pose de revêtements spécifiques (peinture notamment), il réalise des finitions décoratives : imitations de marbres et de bois, trompe-l'œil, applications de dorure... Il sait déterminer les matériels et les produits à utiliser. Sa formation esthétique lui permet de conseiller la clientèle sur le choix des produits et accessoires, l'harmonie des couleurs et l'aménagement décoratif des locaux. Son intervention peut se faire à partir de directives impliquant la lecture de dossiers, l'exploitation d'un projet de décoration et la tenue de documents d'exécution. Sur un chantier, il est autonome et responsable de son travail.



## MC Technicien en énergies renouvelables : énergies thermiques

Le titulaire de ce diplôme est un électricien ou un climaticien spécialisé dans la mise en œuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Les énergies renouvelables principalement concernées sont : le solaire thermique, la biomasse (notamment le bois énergie), le transfert d'énergie...

Le titulaire de cette MC intervient dans l'installation, la mise en service et la maintenance d'équipements et/ou d'installations. Les connaissances acquises au cours de la formation lui permettent d'identifier les besoins des clients, de vérifier les faisabilités d'installations pré dimensionnées par des bureaux d'étude, de répartir les activités au sein d'une petite équipe et d'assurer l'interface avec les autres corps d'état. Les enseignements suivis lui donnent les capacités pour installer des équipements, raccorder des installations à des réseaux, faire des réglages, mettre en service des installations, présenter le fonctionnement et l'utilisation des installations aux clients, assurer la maintenance préventive et correctrice des installations.

Le diplômé peut être employé par des entreprises du domaine du génie électrique, du génie climatique... Il occupe des postes d'installateur, de monteur, de climaticien, de chauffagiste, d'électricien, d'énergéticien. Son degré d'autonomie peut être différent selon la taille, l'organisation des entreprises, la nature et la complexité des équipements installés.

## MC Technicien des services à l'énergie

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel chargé de la conduite et de la maintenance des installations (ou systèmes énergétiques) de forte puissance.

Les connaissances acquises au cours de la mention complémentaire lui permettent d'intervenir pour le compte d'opérateurs en efficacité énergétique sur les réseaux de chaleur ou de froid, en milieu hospitalier et/ou en milieu industriel et/ou en milieu urbain. Les installations, sur lesquelles il exerce son activité, font appel à la gestion combinée d'énergies. Ces énergies sont transformées, transportées, distribuées et éventuellement stockées à partir d'énergies fossiles ou renouvelables sous forme d'énergie électrique, de fluides techniques tels que l'eau chaude, la vapeur, etc.

Le diplômé exerce son activité en autonomie totale ou partielle, au sein d'une équipe sous la responsabilité d'un chef d'exploitation. En fonction de l'expérience acquise sur le terrain, il pourra se voir confier des responsabilités plus importantes sur des installations de plus en plus complexes et variées.

## MC vendeur conseil en produits techniques pour l'habitat

Ce vendeur conseille et oriente le client, particulier ou professionnel, pour l'achat de produits de bricolage ou d'entretien de la maison. Il participe à toutes les opérations de vente : conseil, préparation de commandes, inventaire, réception de marchandises, etc. Il exerce ses activités dans des entreprises de commerce de gros et/ou de détail en quincaillerie, droguerie, bazar, bricolage et fournitures industrielles.

# PARCOURSUP.FR : LA NOUVELLE PLATEFORME D'ADMISSION

dès le 15 janvier

## ➔ La plateforme : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

- > 15 janvier 2018 : ouverture
- > 22 janvier 2018 : **inscription puis début de saisie des vœux avec une adresse mail valide et régulièrement consultée**
- > Contact : possibilité d'envoyer un message au service académique d'information et d'orientation, lequel répond aux questions des élèves qui rencontrent des difficultés techniques pendant leur session

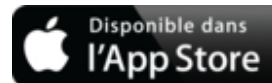
## ➔ L'application Parcoursup

- > Pour **recevoir sur son portable toutes les notifications et alertes** durant la procédure

- > en version Android



et iOS



N'oubliez pas de télécharger l'application

# CALENDRIER DE TERMINALE 2017-2018

-Réception - acceptation des propositions  
-Phase complémentaire  
-Inscription administrative

Elaboration du projet d'orientation

Consolidation du projet et saisie des vœux

Confirmation vœux

Examen des vœux

nov

déc

jan

fév

mars

avril

mai

juin - sept

Echanges avec le professeur principal

Informations sur : [www.terminales2017-2018.fr](http://www.terminales2017-2018.fr)

1<sup>ère</sup> semaine de l'orientation

Intentions d'orientation : Fiche dialogue

1<sup>er</sup> conseil de classe : recommandations

2<sup>ème</sup> semaine de l'orientation et Journées Portes Ouvertes

★ 15/01 : ouverture nouvelle plateforme d'admission [parcoursup.fr](http://parcoursup.fr)

★ 22 janvier : début saisie vœux

★ 13 mars : fin saisie vœux

★ 31 mars : date limite confirmation vœux

Consolidation du projet sur [parcoursup.fr](http://parcoursup.fr) : attendus et indicateurs par formation

Saisie des vœux (jusqu'au 13/03) puis confirmation sur [parcoursup.fr](http://parcoursup.fr)

★ A partir du 22 mai

2<sup>ème</sup> conseil de classe : fiches Avenir

Examen de chaque vœu dans le supérieur

Réception- acceptation des propositions par les futurs étudiants puis inscription

★ Baccalauréat (écrit)



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

# FORMULER SES VŒUX SUR PARCOURSUP.FR

Saisie des vœux  
du 22 janvier  
au 13 mars

- ➔ Des vœux moins nombreux, réellement souhaités par le lycéen, qui sont le fruit de sa réflexion avec l'équipe pédagogique
- > Un vœu est **un choix pour une formation** dans un établissement d'enseignement supérieur
  - > les lycéens peuvent formuler **jusqu'à 10 vœux pour des formations sous statut d'étudiant** et **10 vœux pour des formations sous statut d'apprenti**
  - > ils peuvent **choisir** des formations sélectives (CPGE, BTS, DUT, écoles...) et non sélectives (licences, PACES) dans leur académie ou en-dehors
  - > les vœux ne sont **pas classés**, ils doivent donc être souhaités et **motivés** : saisie obligatoire de la motivation sur la plateforme Parcoursup
  - > Les vœux résultent d'une **démarche raisonnée** et **accompagnée**
  - > Les lycéens **décrivent en quelques lignes les formations qui ont leurs préférences** parmi les formations envisagées : ces précisions ne sont pas transmises aux établissements mais sont des informations importantes pour aider le candidat à trouver une formation si aucun de ses vœux n'a reçu une réponse positive

# FORMULER SES VŒUX SUR PARCOURSUP.FR

Saisie des vœux  
du 22 janvier  
au 13 mars

➔ Pour certaines formations, le lycéen peut faire des vœux multiples :

- > Un vœu multiple permet de **choisir la ou les formations souhaitées parmi un ensemble de formations regroupées par type (BTS, DUT, CPGE, Licence), spécialité ou mention**
- > Un vœu multiple **compte pour un seul** vœu parmi les 10 possibles
- > Chaque vœu multiple est **composé de sous-vœux** qui correspondent chacun à une formation dans un établissement donné
- > A l'intérieur d'un vœu multiple, le lycéen peut sélectionner une ou plusieurs formations sans les classer

**Au total, le lycéen peut formuler :**

- De 1 à 10 vœux (qu'il s'agisse de vœux multiples ou non)
- 20 sous-vœux maximum pour l'ensemble des vœux multiples de BTS, DUT, CPGE, licences et PACES (hors écoles d'ingénieurs et de commerce et PACES Île-de-France)

# CONSOLIDER SON PROJET D'ORIENTATION SUR PARCOURSUP.FR

A partir du  
22 janvier

## ➔ Une plateforme pour mieux connaître le contenu des formations disponibles

Informations fournies par l'établissement d'enseignement supérieur :

- > Contenu et organisation des enseignements
- > **Attendus** de la formation
- > Éléments pris en compte pour l'examen d'un vœu
- > Dates des **journées portes ouvertes** ou des **journées d'immersion**
- > Contact d'un responsable pédagogique

## ➔ Une plateforme pour identifier ses chances de réussite et d'insertion professionnelle

Pour chaque formation supérieure :

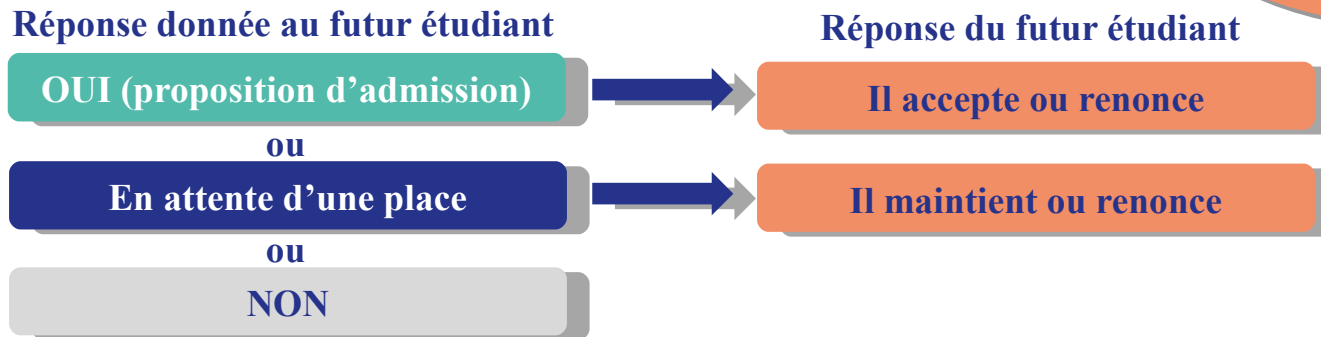
- > Affichage du nombre de places proposées en 2018
- > Affichage du nombre de candidats et du nombre d'admis en 2017
- > Affichage des taux de passage en 2<sup>ème</sup> année et de réussite selon le bac, des débouchés et des taux d'insertion professionnelle (quand ces données sont disponibles)



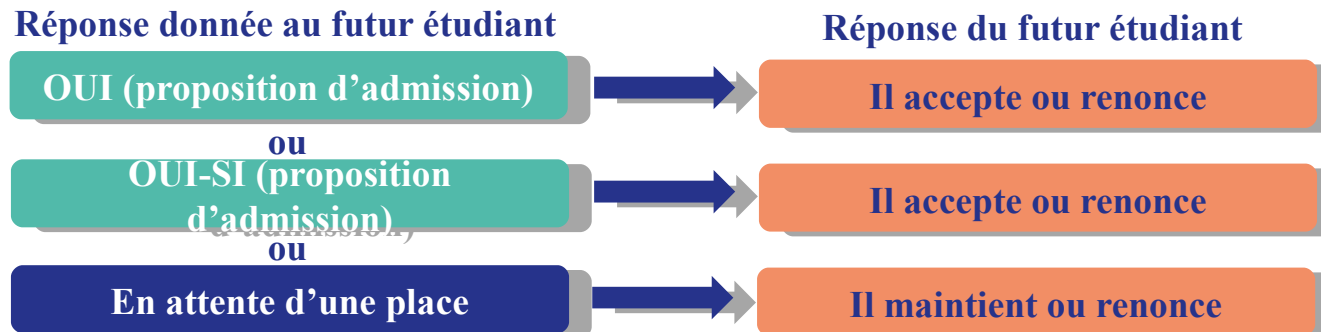
# COMMENT LIRE LES RÉPONSES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Consultation des propositions à partir du 22 mai

## → Pour une formation sélective (CPGE, BTS, DUT, écoles...)



## → Pour une formation non sélective (licence)

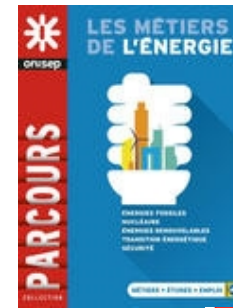
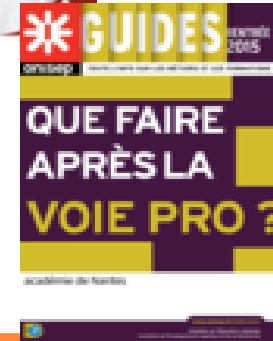
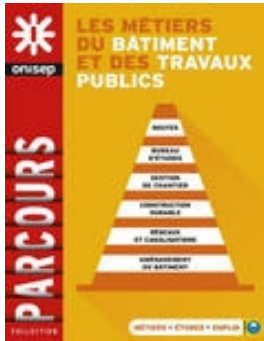


# L' APPRENTISSAGE

- Statut de salarié
- Contrat d'apprentissage = contrat de travail...
- Salaire entre 21 et 78% du SMIC
- 5 semaines de congés payés/ an
- ~ 1 semaine par mois au CFA
- ~ 3 semaines par mois en entreprise



# S'INFORMER, SE DOCUMENTER



## Sites internet

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

[www.onisep.fr/Voie-Pro](http://www.onisep.fr/Voie-Pro)

[www.orientation-paysdelaloire.fr](http://www.orientation-paysdelaloire.fr)

[www.Parcoursup.fr](http://www.Parcoursup.fr)

[www.terminales2017-2018.fr](http://www.terminales2017-2018.fr)

## Manifestations

- Les portes ouvertes des établissements (dates sur le moteur de recherche Parcoursup).
- Formasarthe du 25/01 au 27/01/2018 (Parc des expositions).

# UN BILAN INDIVIDUALISÉ AVEC LA PSYCHOLOGUE EDUCATION DEVELOPPEMENT CONSEIL EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Au lycée Funay- Hélène Boucher

- Annabelle SAKKAL
- Les Lundis, mardi matin et jeudi après-midi

*Prendre rendez-vous auprès de la vie scolaire de Funay*

**Le CIO Le Mans est ouvert du lundi au vendredi.**

**21 Avenue Maréchal Lyautey**

**72000 LE MANS**

**02 43 82 55 11**